

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 14 février 2014  
(convocation du 3 février 2014)

Aujourd'hui Vendredi Quatorze Février Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MADRELLE Nicolas, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. VERNEJOUL Michel, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme LIMOUZIN Michèle à partir de 11 h 30  
M. DUPRAT Christophe à M. GAUTE Jean-Michel à partir de 12 h 20  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. QUERON Robert à partir de 10 h 55  
M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 12 h 00  
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 9 H 55  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain à partir de 11 H 10  
M. SOUBIRAN Claude à M. GAUZERE Jean-Marc à partir de 12 H 20  
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme BONNEFOY Christine  
M. BOUSQUET Ludovic à Mme BREZILLON Anne  
M. BRUGERE Nicolas à M. DUPOUY Alain jusqu'à 10 H 10  
Mme CAZALET Anne-Marie à M. MOGA Alain  
Mme COLLET Brigitte à M. SOLARI Joël à partir de 12 H 20  
M. DAVID Jean-Louis à M. GARNIER Jean-Paul à partir de 11 h 25  
Mme DELATTRE Nathalie à M. DUCASSOU Dominique à partir de 12 H 05  
M. DELAUX Stephan à M. DAVID Yohan à partir de 12 h 20

Mlle DELTIPLE Nathalie à M. BENOIT Jean-Jacques à partir de 11 H 05  
M. EGRON Jean-François à Mme FAORO Michèle à partir de 10 H 50  
Mlle EL KHADIR Samira à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10 H 30  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10 H 35  
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à Mme LIRE Marie-Françoise  
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL PUECH Clément à partir de 11 H 40  
M. JOUBERT Jacques à Mme CHAVIGNER Michèle  
Mme LAURENT Wanda à Mme PIAZZA Arielle  
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane  
Mme PARCELIER Muriel à M. BRON Jean-Charles  
M. PEREZ Jean-Michel à Mme DIEZ Martine jusqu'à 10 H 15  
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel  
M. REIFFERS Josy à Mme WALRYCK Anne  
M. RESPAUD Jacques à M. ROUVEYRE Matthieu jusqu'à 10 H 15  
Mme SAINT-ORICE Nicole à M. SIBE Maxime

### EXCUSES :

M. ASSERAY Bruno

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**HAUTS DE GARONNE DEVELOPPEMENT - Programme d'action 2014 -  
Subvention de la Communauté urbaine - Conventions - Décision - Autorisation**

Monsieur FLORIAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Depuis sa création en 1989, l'association Hauts de Garonne Développement s'attache à promouvoir l'image de la rive droite par le biais de projets d'animation et par la gestion administrative de dossiers et dispositifs économiques, culturels et sociaux. Cette démarche est menée en collaboration avec les collectivités territoriales.

Les missions traditionnelles de l'association qui seront poursuivies en 2014 restent fondées sur le lien entre le projet associatif et les politiques publiques en matière économique de la Communauté urbaine.

A cela, 2 actions spécifiques ont été proposées par l'association : l'animation d'une pépinière d'éco construction à Floirac, et l'organisation d'un événement autour des métiers d'arts, Meli Mel'arts à Cenon. Ces 2 actions sont issues des contrats de co développement liant la Cub et les communes de Floirac et Cenon.

En 2013, Hauts de Garonne Développement a poursuivi ses missions traditionnelles dans le cadre de son projet pour 2011/2013 qui compte 3 enjeux : prendre appui sur une planification d'agglomération, prendre en comptes les enjeux de développement économique de chaque commune, et développer un partenariat, un travail de réseau dans les différents niveaux et champs d'intervention de l'intercommunalité.

2014 sera l'occasion de finaliser cette feuille de route. Elle a bénéficié pour ce faire, d'une subvention de la Communauté urbaine de 137 000 € (97 500 € au titre du fonctionnement de l'association et 39 500 € de subvention exceptionnelle).

## **1. Plan d'action 2014**

### **Les actions d'animation :**

#### Accompagner les entreprises : les actions pour la création

- L'accueil de porteurs de projet de création en rendez vous individuel
- Tenues de réunions d'information
- Ateliers thématiques : 10 par an
- Web 2.0 : actions de sensibilisation pour les porteurs de projets et artisans d'art pour la création de sites et la vente en ligne

- Actions pour l'émergence de nouvelles entreprises en s'appuyant sur l'économie sociale et solidaire, en lien avec les entreprises et institutionnels.

#### Le développement des entreprises :

- Dans la pépinière Eco Construction à Floirac : cf. ci-dessous
- Dans la pépinière Bien Etre à Lormont : session de sensibilisation avec les partenaires Bien Etre, ouvertes aux chefs d'entreprises
- Dans le réseau Métiers d'Arts : le salon des Métiers d'Arts (cf. ci-dessous) et les actions spécifiques pour les artisans d'arts
- Actions de sensibilisation/formation pour le développement notamment avec le réseau Aquitain des Pépinières d'Entreprises
- Pour les entreprises du territoire : service d'Immobilier d'Entreprises : recherche de locaux adaptés
- Animation des consultations d'experts pour les jeunes entreprises
- Animation de l'antenne relais pour la transmission d'entreprises

#### Les ressources humaines et l'emploi :

Cette action passe par un travail auprès des entreprises du territoire et un renforcement du partenariat avec les clubs d'entreprises, pour des animations thématiques :

- Autour de la lutte contre les discriminations à l'emploi et à la formation professionnelle à travers la promotion de la Charte de la Diversité
- D'ateliers pour le développement d'entreprises : pour un soutien à la structuration des clubs, et par une participation effective aux réunions des clubs

#### L'avenir industriel :

- Rencontres avec les entreprises du Club de Bassens
- Animation sur le design industriel avec les entreprises des Hauts de Garonne
- Réflexion sur les innovations industrielles des entreprises pour une vitrine programmée à Bassens, Ambès et Ambarès et Lagrave

#### Le tertiaire supérieur :

Participation aux réunions de concertation et à la définition, et la valorisation du programme Euratlantique : bureaux et locaux d'activités

Associer les entreprises à cette réflexion

#### La promotion du territoire :

HGD se doit de promouvoir, de donner un rayonnement aux actions intercommunales, inter partenariales pour rendre lisible et visible le changement d'image positive sur les Hauts de Garonne. Pour cela 2 niveaux de communication :

- L'organisation d'événements : Forum de la diversité, Seven Touch rugby, Salon Inter Entreprises, Salon des Métiers d'Arts,
- Les actions de communication : édition d'un diagnostic de l'économie et de l'emploi sur le territoire, site internet, réseaux sociaux, presse local etc .....

## **Les études :**

Issues des réflexions et demandes engagées avec les collectivités et les entreprises ou clubs d'entreprises :

- Dans le cadre de la Plateforme du développement économique et de l'emploi : travaux d'observation sur la vie des entreprises, observation sur l'emploi, groupe de travail sur le développement économique, l'emploi, les parcs d'activités et sur l'immobilier d'entreprises ;
- Avec les communes et entreprises volontaires ainsi que la Cub et autres partenaires : réflexion sur les emplois / formations dans le cadre d'un plan de 5 à 10 ans ;
- Avec des entreprises du territoire, communes et Cub : réflexion sur les secteurs à soutenir dans la création et le développement : éco construction, Bien Etre, Eau, Construction Navale, Métiers d'Arts ;
- Avec la ville de Bassens, dans le cadre de l'aménagement du secteur Prévost : participation à la réflexion pour la construction d'un incubateur pour des entreprises de la rive droite ;
- Avec la Ville d'Ambarès et Lagrave, dans le cadre de l'aménagement du Parc d'activités de Beauséjour : participation à la réflexion pour la construction d'un hôtel d'entreprises ;
- Avec la ville de Floirac et la Cub : Participation aux rencontres de travail sur les îlots L et K de la ZAC des Quais, et participation à la réflexion sur la réalisation d'un hôtel d'entreprises pour le village de l'Eco construction ;
- Avec la ville de Lormont, étude de faisabilité pour la nouvelle pépinière d'entreprises à Lormont,
- Avec le GPV : participation à la réflexion sur le développement de la Plaine
- Avec la ville de Cenon : soutien à l'Association Méli Méli' Arts pour le Pôle de préfiguration des Métiers d'Arts.

## **2. zoom sur 2 actions du plan d'action inscrites aux contrats de co développement des villes de Cenon et Floirac**

Dans le cadre des contrats de co-développement signés entre la Communauté urbaine et les villes de Cenon et Floirac, 2 actions spécifiques intégrées au plan d'action ont été proposées par Hauts de Garonne Développement :

- Salon des Métiers d'Arts / Méli Mel'Arts : Hauts de Garonne développement organise chaque année le salon des Métiers d'arts intitulé Méli Mel'Arts. 2014 verra sa 8<sup>ème</sup> édition.  
Cette manifestation a pour objectifs de :
  - dynamiser le tissu économique local en valorisant la filière d'artisanat d'art,
  - favoriser la production artisanale et artistique de qualité en contribuant à l'amélioration des réseaux de commercialisation,

- valoriser les savoir faire spécifiques et de qualité en changeant l'image des métiers d'art,
- sensibiliser le grand public à des savoir-faire de qualité en faisant découvrir ces métiers aux travers d'expositions – démonstrations

Lors des dernières éditions, une cinquantaine d'exposants étaient présents, et près de 2500 visiteurs se sont rendus sur le salon.

Cette action figure au contrat de co développement Cub/ville de Cenon 2012-2014 (fiche action n° 38).

- Pépinière de l'éco construction à Floirac :

Hauts de Garonne Développement œuvre à travers divers axes à la mise en place, la structuration et la pérennité d'un pôle dédié à l'éco-construction sur la commune de Floirac et plus précisément sur la ZAC des Quais.

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- détecter et accompagner les porteurs de projets du secteur du bâtiment et de l'éco construction dans leurs démarches de création d'entreprise,
- héberger et accompagner au quotidien les jeunes entreprises dans le domaine de l'éco construction au travers de la gestion et l'animation de la pépinière d'entreprises située avenue Jean Alfonséa à Floirac. Un lien sera recherché dans ce domaine avec les actions cofinancées par la CUB et la CMARA sur la création d'activité dans le domaine des éco-activités,
- Créer et animer une dynamique autour de la filière centrée sur le territoire de Floirac auprès des professionnels du bâtiment, des institutionnels, des particuliers et des stagiaires de la formation professionnelle,
- Accompagner les services de la ville de Floirac et la Cub dans la conduite d'opérations du « village de l'éco construction » ; portage des orientations stratégiques auprès des équipes de maîtrise d'œuvre.

Cette action figure au contrat de co-développement Cub / ville de Floirac 2012-2014.

Budget prévisionnel 2014

<b>Dépenses</b>	<b>En € TTC</b>	<b>Recettes</b>	<b>En € TTC</b>
Achats, charges externes et services extérieurs	130 104	<b>Prestations de services</b>	<b>55 850</b>
Impôts et taxes	19 519	<b>Cotisations</b>	<b>175 287</b>
Rémunérations et charges sociales	320 200	<b>Subventions d'exploitations</b>	<b>183 786</b>
Autres charges	9 000	. ACSE	10 000
		. Ville de Lormont (pépinière)	20 000
		. Ville d'accueil salon Inter entr	3 000
		. Cub – fonctionnement	75 000
		. Cub – Pépinière Floirac	14 500
		. Cub – Meli Mel'Arts	8 000
		. CG33 – fonctionnement	26 486
		. CG33 – MJD	12 800
		. CRA – Méli Mel'Arts	2 000
		. CRA – Salon Inter entr.	2 000
		. CRA – action transmission/reprise	10 000
		<b>Sponsor</b>	<b>27 000</b>
		<b>Report</b>	<b>40 000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>481 923</b>	<b>TOTAL</b>	<b>481 923</b>

Ainsi la subvention de fonctionnement communautaire à Hauts de Garonne Développement pour 2014 est identique à celle de 2013 et est conforme aux engagements prévus dans les contrats de co développement des villes de Cenon et Floirac.

Enfin, au vu de l'aide exceptionnelle 2013 et de l'intervention importante de la CUB dans le budget prévisionnel 2014 de la structure, les services communautaires seront particulièrement attentifs aux réalisations telles que décrites dans le plan d'actions, ainsi qu'au résultat financier de l'année en cours.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

**Le Conseil de Communauté,**

**VU** le Code général des Collectivités

**VU** le règlement d'intervention communautaire en faveur des outils d'aide à la création d'entreprise

**VU** le contrat de co développement Cub / ville de Cenon (fiches actions 37 et 38)

**VU** le contrat de co développement Cub / Ville de Floirac (fiche action 17)

ENTENDU le rapport de présentation

**CONSIDERANT QUE** l'association Hauts de Garonne développement œuvre dans une démarche de développement du bassin d'emplois et de redynamisation économique de la rive droite, tant dans son plan d'action général que le biais d'actions spécifiques en direction de filières stratégiques (économie créative et éco construction)

### **DECIDE**

**Article 1 :** il est attribué à l'association Hauts de Garonne développement une subvention de fonctionnement de 75 000 € pour la réalisation de son plan d'action, ainsi qu'une subvention de 8 000 € pour l'organisation du salon Méli Mel'Arts et une subvention de 14 500 € pour l'animation de la pépinière éco construction de Floirac.

**Article 2 :** les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget principal de l'exercice en cours, code opération 05P098O003, chapitre 65, article 6574, fonction 900, CRB BD00.

**Article 3 :** Monsieur le Président est autorisé à signer les conventions ci-annexées qui prévoient les modalités de règlement de chacune des subventions communautaires précitées

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 14 février 2014,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE  
27 FÉVRIER 2014**

**PUBLIÉ LE : 27 FÉVRIER 2014**

M. NICOLAS FLORIAN